

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Protection de la petite enfance : Sylvia Bongo Ondimba à la conférence de Tachkent

PMM
Libreville/Gabon

La première dame, Sylvia Bongo Ondimba, prend part, aujourd'hui à Tachkent en Ouzbékistan, à la conférence mondiale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), sur l'éducation et la protection de la petite enfance. Ce rendez-vous, qui réunit les acteurs des droits de l'enfant, va

permettre aux États de réaffirmer le droit de chaque jeune enfant à une éducation et à une protection dès sa naissance. Une vision que le Gabon partage. Sylvia Bongo Ondimba, a réitéré, en prélude à cette conférence, son engagement à promouvoir l'épanouissement personnel des enfants. "Notre objectif est de réaffirmer le droit de chaque enfant, et dès le plus jeune âge, à avoir accès à des soins et à une éducation de qualité", pouvait-on lire sur sa page officielle Facebook.



Photo: DR

Sylvia Bongo Ondimba est présente en Ouzbékistan.

Le développement personnel de l'enfant, mais surtout le respect de ses droits les plus fondamentaux, fait, en effet, partie des prérogatives des autorités gabonaises qui, malgré les défis, s'y investissent. L'accès à l'éducation préprimaire

à toutes les filles et garçons en est la preuve palpable. "Les premières années de vie d'un enfant sont essentielles et décisives. Pour sa santé, son apprentissage ou encore pour son épanouissement personnel. Malgré

les défis que nous rencontrons, nous porterons tous ensemble le même message d'espoir et poursuivrons nos efforts pour garantir à tous les enfants un départ équitable dans la vie", a également affirmé la first lady du Gabon.

CNSS: près de 1000 nouveaux bénéficiaires comme premiers fruits de la restructuration

S.A.M.
Libreville/Gabon

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a annoncé hier qu'elle avait intégré près de 1000 nouveaux bénéficiaires (ou assurés Nouveaux droits). "Ces derniers seront payés dans les différentes agences CNSS du 14 au 18 novembre prochains", a expliqué la Caisse. Laquelle a également indiqué que la bancarisation de ces nouveaux pensionnés sera la dernière étape.

administrateur provisoire de cette entité, de prendre des mesures fortes pour assurer les différentes prestations. "Je veux plus d'efficacité et d'efficience dans l'intérêt des Gabonais(es). Pas plus que dans d'autres domaines, je ne tolérerai plus longtemps dans celui-ci la persistance de dysfonctionnements", avait-il expliqué.

Cette intervention du numéro un gabonais visait à préserver l'outil pour que la CNSS continue à s'occuper et des retraités et de ses propres agents, assurer à bonne date le versement des pensions et le paiement des salaires, et permettre au gouvernement de mettre en œuvre les réformes structurelles envisagées. Six mois plus tard, il semble avoir été entendu.

En effet, en sus de ces bénéficiaires, beaucoup d'observateurs ont relevé que la CNSS s'efforce de payer à temps les pensions. Une prouesse, parce que cette entité était très mal en point, il y a encore quelques mois.

Cette nouvelle vient, de manière indirecte, souligner les premiers effets du plan de restructuration souhaité par les plus hautes autorités. Pour mémoire, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, lassé de la mauvaise gestion de la CNSS, avait frappé du poing sur la table. Il avait alors demandé, en mai dernier, au ministre des Affaires sociales Guy-Patrick Obiang Ndong et Christophe Eyi,

Lutte contre la spoliation du conjoint survivant : la campagne nationale est lancée

Fidèle AFANOUE EDEMBE
Port-Gentil / Gabon

À l'occasion de la célébration en différé de la Journée internationale de la veuve, célébrée le 23 juin de chaque année, une campagne nationale de lutte contre la spoliation du conjoint survivant a été lancée, hier à Port-Gentil (Ogooué-Maritime), sous les auspices du ministère de la Justice, garde des Sceaux, chargé de l'Égalité des genres.

C'est en présence des maires de Port-Gentil, Gabriel Tchango, d'Omboué, Dr André Jacques Augand et du secrétaire général de province, Michel Léandre Tchinda, représentant le gouverneur Paul Ngome Ayong, empêché, que Karine Ilahou, conseiller du ministre de la Justice et chef du projet "Gabon Égalité", a ouvert les travaux devant une assistance plurielle (forces de l'ordre, chefs de quartier, acteurs de la société civile, etc.).

Placée sous le thème "ensemble



Photo: DR

La lutte contre la spoliation du conjoint survivant est importante.

pour la défense des droits des conjoints survivants", la campagne, lancée dans la capitale économique, se veut une mobilisation pour lever les obstacles entravant l'égalité des droits et faire en sorte que les femmes réalisent leur plein potentiel, d'une part, et qu'elles soient outillées dans la connaissance des différents droits liés à la qualité de veuve, d'autre part. Pour cela, l'assistance a été édifée par le président du tribunal de Port-Gentil, Christian Ambengat,

et par le procureur de la République près le tribunal de Mouila, Darnel Nguema Ondo. Quelles sont les mesures qui protègent le conjoint survivant? Comment sont garantis les droits de la veuve? Quid du conseil successoral? Qui est héritier légal? Quid des enfants nés hors mariages? Autant de questions qui ont nourri les échanges entre les exposants et le public.

Des débats qui se poursuivront demain mercredi.

Photo: Jocelyn ABILLA/L'Union



Une vue du siège de la Caisse nationale de sécurité sociale.

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

ENSET : la promotion 2021-2022, symbole d'une connexion avec le patronat

SNN
Libreville/Gabon

EN acceptant de parrainer la promotion 2021-2022 de l'École normale supérieure d'enseignement technique (ENSET), sortie solennellement le 11 novembre dernier, Alain-Claude Kouakoua, président-directeur général de la Holding ACK, est devenu le symbole d'un pont jeté entre les grandes écoles et le patronat. Une idée que partage le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche

scientifique, Patrick Mouguiama Daouda. "Cette cérémonie est, certes, un moment de joie et de réjouissances, mais c'est surtout le temps de la compréhension de l'intérêt et des enjeux de l'ENSET cinquante ans après sa création", a indiqué le membre du gouvernement. Dans un contexte post-Covid-19 incertain, le ministre a régulièrement invité les recteurs des universités et les directeurs généraux des grandes écoles à faire preuve "d'imagination managériale" pour arrimer ces "cathédrales" et leurs programmes pédagogiques, aux

besoins pressants du marché de l'emploi. Comme il a plaidé pour la construction de partenariats stratégiques pourvoyeurs d'emplois pour les étudiants au terme de leurs cursus académiques. Cette cuvée regroupe 105 récipiendaires répartis entre lauréats de l'option Licence professionnelle pour l'Enseignement, dont le pourcentage d'admis est de 69,94 %, et les admis de l'option Master professionnel pour l'enseignement, avec 91,04 % de réussite. Une Convention a été signée, lors de cette cérémonie, entre Transform, représentée par sa direc-



Photo: SNN

Le ministre Patrick Mouguiama-Daouda, le représentant du Patronat Alain Kouakoua et les impétrants.

trice générale, Valérie Igoumou, et le directeur général de l'ENSET, Jean-Christophe Moundjigui. À

la grande satisfaction des acteurs du secteur de l'Enseignement supérieur technique.

Droits de l'enfant: l'association Otima aux chevets des enfants des centres d'accueil

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

L'évènement est traditionnellement commémoré le 20 novembre de chaque année à travers le monde. Mais l'association Otima, fondée par Noureddin Bongo Valentin (lui-même présent), qui œuvre pour la défense des droits de l'enfant au Gabon, et Marie Oboumadjogo sa vice-présidente, ont pris une longueur d'avance en organisant, récemment, les festivités au complexe sportif Ballon d'or, sous le patronage du ministère de la Santé et des Affaires sociales. Au menu, des actions caritatives, une journée récréative et des activités sportives en faveur des enfants orphelins, démunis et victimes des trautes issus des centres d'accueil publics et privés du Grand Libreville. Selon l'organisatrice, il s'agit d'une volonté de rassembler, dans un même cadre, les enfants issus de plusieurs centres d'accueil, de les sortir de leur quotidien particulier, en espérant leur arracher des sourires et susciter en eux les souvenirs agréables autour des valeurs du sport et de l'esprit d'équipe, dans le respect des droits de ces derniers. "La Journée internationale des droits de l'enfant rappelle que ce dernier a des droits, quelle que soit son origine ou sa condition



Photo: IMM


Les enfants des centres d'accueil en photo de famille avec les ministres

sociale. Notamment le droit à la santé, à l'éducation, de jouer et de disposer d'opportunités de loisirs", estime-t-elle.

"Au-delà du caractère festif de cette journée, nous devons saisir cette occasion pour faire le point sur notre projet commun de société afin d'offrir à nos enfants une société plus inclusive et plus respectueuse de leurs droits. Renforcer notre engagement à faire en sorte qu'aucun enfant ne soit laissé de côté, en accordant une attention particulière aux enfants les plus vulnérables", a exhorté pour sa part la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme et de l'Égalité des genres, Mme Erlyne Antonela Ndembet-Damas.

Le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, et plusieurs autres personnalités ont pris part à cette manifestation.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE
CABINET




COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique informe les candidats aux différents examens nationaux, que conformément aux dispositions de la Décision n° 060/MENFC du 06 octobre 2022, fixant le calendrier des examens de l'année scolaire 2022-2023, la campagne d'inscription en ligne via les plates formes www.examensgabon.com, et www.bactechgabon.com débutera le Lundi 14 novembre 2022 et prendra fin le vendredi 13 janvier 2023 à 24H00.

A cet effet, les Directeurs d'Académies Provinciales, les Directeurs de Zones Académiques, les Chefs de Circonscriptions Scolaires et les Chefs d'établissements sont tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette opération.

Fait à Libreville, le 11 NOV. 2022

Le Ministre



Camélia NTOUTOUME-LECLERCQ